

Délibérations du Conseil de la Communauté

SEANCE du 06 AVRIL 2023

Présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL

Secrétaire : Monsieur Jean-Paul FLOCHEL

Date de convocation : 31 mars 2023.

Etaient Présents : Jean-Paul LEBLANC, Déborah Anne DELALIN, Patrick LEMAIRE, Sylviane DAL POS, Didier WILLEMAËT, Alain BARTIER, Pascal DUTOIT, Valérie EL HAMINE, Jean-Pierre JULIEN, Frédéric LETURQUE, Jean-Pierre FERRI, Emmanuelle LAPOUILLE-FLAJOLET, Alexandre MALFAIT, Karine BOISSOU, Ziad KHODR, Marylène FATIEN, Thierry SPAS, Zohra OUAGUEF, Aude VILETTE-TORILLEC, Pascal LEFEBVRE, Evelyne BEAUMONT, Sylvie NOCLERCQ, Claude FERET, François-Xavier MUYLAERT, Antoine DETOURNE, Coline MILLAN, Alban HEUSELE, Mélanie PAWLAK, Bernard TOURNANT, Roger KARPINSKI, Jean-Luc TILLARD, Pierre ANSART, Sylvie LETUPPE, Michel DOLLET, Cédric DELMOTTE, Jean-Claude PLU, Jean-Marie DISTINGUIN, Jean-Paul FLOCHEL, Charline DUMOULIN, Françoise ROSSIGNOL, Michelle CAVE, Philippe QUANDALLE, Charline CAILLIEREZ, Michel MATHISSART, Didier LEDHE, Philippe CANLER, David TISON, Vincent THERY, Reynald ROCHE, Olivier MAURY, Claude LECORNET, Sylvain ROY, Olivier DEGAUQUIER, Jean-Pierre PUCHOIS, Jean-Claude LEVIS, Betty CONTART, Gabriel BERTEIN, Léon LEBAS, Arnold NORMAND, Nicolas DESFACHELLE, Laurence FACHAUX-CAVROS, Nicolas KUSMIEREK, Nathalie CARTIGNY, Dominique DELATTRE, Alain CAYET, Astrid SAVARY, Guy BRAS, Alain VAN GHELDER, Carole ROUX, Didier MICHEL, Mickaël AUDEGOND, Eric DUFLOT, Philippe ROUSSEAU.

Excusés suppléés : Jean-Marc DEVISE suppléé par Maureen SEARLE.

Excusés ayant donné pouvoir : Emilie BIGORNE donne pouvoir à François-Xavier MUYLAERT, Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Emmanuelle LAPOUILLE-FLAJOLET, Tanguy VAAST donne pouvoir à Alexandre MALFAIT, Gauthier OSSELAND donne pouvoir à Marylène FATIEN, Stéphane PRINCE donne pouvoir à Thierry SPAS, Alexandre PEROL donne pouvoir à Zohra OUAGUEF, Claire HODENT donne pouvoir à Evelyne BEAUMONT, Laure NICOLLE donne pouvoir à Karine BOISSOU, Nadine GIRAUDON donne pouvoir à Claude FERET, Cédric DUPOND donne pouvoir à Pierre ANSART, Christelle FRUCHART donne pouvoir à Sylvie LETUPPE, Philippe VIARD donne pouvoir à Michelle CAVE, Roger POTEZ donne pouvoir à Nicolas DESFACHELLE, Bernard MILLEVILLE donne pouvoir à Jean-Luc TILLARD.

Monsieur Frédéric LETURQUE se retire lors du vote des Comptes Administratifs de l'exercice 2022.

Exercice Budgétaire 2022 Approbation des Comptes Administratifs

Monsieur Alain CAYET donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Madame Françoise ROSSIGNOL, vice-présidente, soumet à l'approbation du Conseil de la Communauté Urbaine d'Arras les comptes administratifs de l'exercice 2022.

Le compte administratif 2022 de chaque budget reprend l'ensemble des opérations du budget prévisionnel de l'exercice, son résultat reflète la gestion des finances du budget (principal et annexes) pour l'exercice 2022.

BUDGET PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	96 854 236,99	130 421 751,37	227 275 988,36
Réalisations de l'exercice	51 179 674,08	85 883 468,19	137 063 142,27
Restes engagés	11 414 925,48		11 414 925,48
RECETTES			
Prévisions budgétaires	96 854 236,99	130 421 751,37	227 275 988,36
Réalisations de l'exercice	47 658 736,31	102 232 197,62	149 890 933,93
Restes engagés	2 501 783,35		2 501 783,35
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent		16 348 729,43	12 827 791,66
Déficit	-3 520 937,77		
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent		30 816 661,92	20 579 440,99
Déficit	-10 237 220,93		

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20230406-DC060423-5-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

RESULTATS 2022			
Excédent		47 165 391,35	33 407 232,65
Déficit	-13 758 158,70		
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-8 913 142,13		-8 913 142,13
RESULTATS CUMULES			
Excédent		47 165 391,35	24 494 090,52
Déficit	-22 671 300,83		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de – 13 758 158,70€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 47 165 391,35€ seront repris au budget primitif 2023 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour – 13 758 158,70€, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 22 671 300,83€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 24 494 090,52€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET ASSAINISSEMENT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	11 127 512,66	7 018 227,28	18 145 739,94
Réalisations de l'exercice	6 591 261,93	3 064 809,39	9 656 071,32
Restes engagés	271 187,09		271 187,09
RECETTES			
Prévisions budgétaires	11 127 512,66	7 018 227,28	18 145 739,94
Réalisations de l'exercice	7 816 043,00	5 783 596,82	13 599 639,82
Restes engagés	65 379,92		65 379,92
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	1 224 781,07	2 718 787,43	3 943 568,50
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent		1 814 627,28	1 881 245,75
Déficit	-2 746 798,12		
RESULTATS 2022			
Excédent		4 533 414,71	3 011 397,66
Déficit	-1 522 017,05		
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-205 807,17		-205 807,17
RESULTATS CUMULES			
Excédent		4 533 414,71	2 805 590,49
Déficit	-1 727 824,22		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de – 1 522 017,05€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 4 533 414,71€ seront repris au budget primitif 2023 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour – 1 522 017,05€, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 1 727 824,22€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 2 805 590,49€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET EAU

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	3 512 385,62	2 257 103,89	5 769 489,51
Réalisations de l'exercice	2 158 284,24	1 066 856,98	3 225 141,22
Restes engagés	241 078,25		241 078,25
RECETTES			
Prévisions budgétaires	3 512 385,62	2 257 103,89	5 769 489,51
Réalisations de l'exercice	2 294 649,49	1 602 012,99	3 896 662,48
Restes engagés			0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	136 365,25	535 156,01	671 521,26
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent		816 379,49	405 251,23
Déficit	-411 128,26		
RESULTATS 2022			
Excédent		1 351 535,50	1 076 772,49
Déficit	-274 763,01		
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-241 078,25		-241 078,25
RESULTATS CUMULES			
Excédent		1 351 535,50	835 694,24
Déficit	-515 841,26		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de - 274 763,01€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 1 351 535,50€ seront repris au budget primitif 2023 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour - 274 763,01€, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 515 841,26€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 835 694,24€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET BATIMENT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	1 121 026,14	1 278 044,87	2 399 071,01
Réalisations de l'exercice	302 421,62	779 854,72	1 082 276,34
Restes engagés	25 689,29		25 689,29
RECETTES			
Prévisions budgétaires	1 121 026,14	1 278 044,87	2 399 071,01
Réalisations de l'exercice	588 599,25	813 906,94	1 402 506,19
Restes engagés			0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	286 177,63	34 052,22	320 229,85
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent		471 904,82	452 328,91
Déficit	-19 575,91		

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20230406-DC060423-5-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

RESULTATS 2021			
Excédent	266 601,72	505 957,04	772 558,76
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-25 689,29		-25 689,29
RESULTATS CUMULES			
Excédent	240 912,43	505 957,04	746 869,47
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 266 601,72€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 505 957,04€ seront repris au budget primitif 2023 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 266 601,72€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 505 957,04€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET ZAC

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	35 401 028,06	45 756 511,36	81 157 539,42
Réalizations de l'exercice	21 175 893,99	28 531 810,24	49 707 704,23
Restes engagés		1 514 592,67	1 514 592,67
RECETTES			
Prévisions budgétaires	35 401 028,06	45 756 511,36	81 157 539,42
Réalizations de l'exercice	20 325 046,37	29 147 482,49	49 472 528,86
Restes engagés		2 640 634,78	2 640 634,78
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent		615 672,25	
Déficit	-850 847,62		-235 175,37
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent		8 372 964,69	
Déficit	-9 018 189,47		-645 224,78
RESULTATS 2022			
Excédent		8 988 636,94	
Déficit	-9 869 037,09		-880 400,15
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent		1 126 042,11	1 126 042,11
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent		10 114 679,05	245 641,96
Déficit	-9 869 037,09		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de – 9 869 037,09€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 8 988 636,94€ seront repris au budget primitif 2023 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour – 9 869 037,09€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 8 988 636,94€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET EMPRISES MILITAIRES

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	4 035 158,23	3 257 375,00	7 292 533,23
Réalisations de l'exercice	3 158 715,32	4 491 053,56	7 649 768,88
Restes engagés	731 377,96		731 377,96
RECETTES			
Prévisions budgétaires	4 035 158,23	3 257 375,00	7 292 533,23
Réalisations de l'exercice	2 833 211,42	4 491 053,56	7 324 264,98
Restes engagés	957 596,45		957 596,45
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent			
Déficit	-325 503,90		-325 503,90
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent			0,00
Déficit			
RESULTATS 2022			
Excédent	-325 503,90		-325 503,90
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent	226 218,49		226 218,49
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent	-99 285,41		-99 285,41
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de – 325 503,90€ sera repris au budget primitif 2023 et affectés au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour – 325 503,90€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET CENTRE BALNEO LUDIQUE

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	6 544 689,87	1 115 500,00	7 660 189,87
Réalisations de l'exercice	5 858 474,46	865 165,51	6 723 639,97
Restes engagés	446 516,68		446 516,68
RECETTES			
Prévisions budgétaires	6 544 689,87	1 115 500,00	7 660 189,87
Réalisations de l'exercice	5 891 823,97	992 161,97	6 883 985,94
Restes engagés	175 048,05		175 048,05
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	33 349,51	126 996,46	160 345,97
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent	111 122,66		111 122,66
Déficit			
RESULTATS 2022			
Excédent	144 472,17	126 996,46	271 468,63
Déficit			

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20230406-DC060423-5-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-271 468,63		-271 468,63
RESULTATS CUMULES			
Excédent		126 996,46	0,00
Déficit	-126 996,46		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 144 472,17€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 126 996,46€ seront repris au budget primitif 2023 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 144 472,17€ et 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 126 996,46€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET ORDURES MENAGERES

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires		16 903 468,00	16 903 468,00
Réalisations de l'exercice		16 778 169,43	16 778 169,43
Restes engagés			
RECETTES			
Prévisions budgétaires		16 903 468,00	16 903 468,00
Réalisations de l'exercice		16 778 169,43	16 778 169,43
Restes engagés			
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2020			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS 2021			
Excédent			
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent			
Déficit			

AFFECTATION

Ce budget étant équilibré en dépenses et en recettes, il ne fera l'objet d'aucune affectation de résultat au budget primitif 2023.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET AIRE DE CAMPINGS CARS

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	243 635,11	45 272,00	288 907,11
Réalisations de l'exercice	187 533,50	42 512,00	230 045,50
Restes engagés	26 992,17		26 992,17

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20230406-DC060423-5-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

RECETTES			
Prévisions budgétaires	243 635,11	45 272,00	288 907,11
Réalisations de l'exercice	216 152,63	44 352,00	260 504,63
Restes engagés	26 992,17		26 992,17
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	28 619,13	1 840,00	30 459,13
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent		920,00	
Déficit			
RESULTATS 2022			
Excédent	28 619,13	2 760,00	31 379,13
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent	28 619,13	2 760,00	31 379,13
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 28 619,13€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 2 760,00€ seront repris au budget primitif 2023 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 28 619,13€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 2 760,00€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

BUDGET TRANSPORT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	5 941 667,18	17 536 481,36	23 478 148,54
Réalisations de l'exercice	4 962 221,74	17 260 249,52	22 222 471,26
Restes engagés	318 133,04		318 133,04
RECETTES			
Prévisions budgétaires	5 941 667,18	17 536 481,36	23 478 148,54
Réalisations de l'exercice	3 853 064,73	17 260 249,52	21 113 314,25
Restes engagés	725 570,40		725 570,40
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent			
Déficit	-1 109 157,01		-1 109 157,01
RESULTATS REPORTES 2021			
Excédent	1 095 588,59		1 095 588,59
Déficit			
RESULTATS 2022			
Excédent			
Déficit	-13 568,42		-13 568,42
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent	407 437,36		407 437,36
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent	393 868,94		393 868,94
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de - 13 568,42€ sera repris au budget primitif 2023 et affecté au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour - 13 568,42€.

Approuvé et réceptionné en préfecture
062-200033579-20230406-DC060423-5-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte

Les comptes administratifs de l'exercice 2022.

Adopté à la majorité (Vote contre d'Alban HEUSELE).

ADOPTÉ pour copie conforme
Certifié exécutoire par le Président
Transmis à la Préfecture le : **11 AVR. 2023**
Publié le : **11 AVR. 2023**



La Présidente

Françoise ROSSIGNOL

Le Secrétaire

Jean-Paul FLOCHEL

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté Urbaine d'Arras, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal".

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20230406-DC060423-5-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023